

PASSONS À L'ACTION !

Sur le territoire de la Communauté de Communes, les actions prioritaires sont la préservation des milieux herbeux (pelouses*, prairies, friches, buissons) et des secteurs non ou peu exploités.

Vous avez un projet pour la biodiversité ou pouvant l'impacter ? Contactez l'animateur Natura 2000 03.73.84.01.20 - 07.77.61.33.53

DES HERBIVORES AU SECOURS DES PELOUSES

Les pelouses*, les prairies et les friches sont des milieux très importants sur la commune de Vosne-Romanée. Il est primordial de les préserver, y compris celles de toutes petites tailles, et de poursuivre une gestion par la fauche ou le pâturage des plus grandes unités.

REDONNER VIE À LA RIVIÈRE

À Vosne-Romanée, le ruisseau de la Bornue a été canalisé de longue date. La restauration de son lit permettrait de lui redonner un espace de liberté, en installant par exemple des banquettes enherbées, recréant ainsi des méandres et assurant le soutien du débit en période estivale. Restaurer une forêt riveraine, en plantant arbres et arbustes (saules par exemple), protéger les roselières, végétaliser les berges seront des actions favorables à la biodiversité et à la ressource en eau.

AVIS DE RECHERCHE

Le Lézard vert est un reptile de grande taille qui peut atteindre plus de 40 centimètres. Doté d'une longue queue, qui mesure plus de deux fois la longueur du corps, c'est un animal spectaculaire par ses couleurs vives. En période de reproduction, le mâle arbore une magnifique gorge bleu vif. Comme beaucoup d'autres reptiles, il aime la chaleur : on dit qu'il est « thermophile ». Hôte typique des pelouses* sèches, des milieux rocheux, des vergers et vignobles, il est bien présent sur les reliefs calcaires mais très rare dans la Plaine et menacé par l'agriculture intensive.



Pour transmettre des données ou les consulter : ccgevreynuits-obs.fr

© Iwan Van Hoogmoed



POUR ALLER PLUS LOIN DES MILIEUX ET DES ESPÈCES REMARQUABLES À PRÉSERVER

Forêts de chênes pubescents	Prairies de fauche	Dalles rocheuses	Végétation des mares
Forêts de chênes des plateaux	Pelouses sèches et très sèches	Falaises et éboulis calcaires	Végétation de hautes herbes bordant l'eau
Forêts de hêtres des plateaux	Lisières sèches des forêts sur calcaire		Végétation des bords de cours d'eau
	Végétations arbustives à Buis et Genévrier		



Dalles rocheuses © Pierre Juillard

MILIEUX	GROUPE D'ESPÈCES	NOM FRANÇAIS	STATUT DE PROTECTION	LISTE ROUGE* REGIONALE	DERNIÈRE OBSERVATION
MILIEUX HERBACÉS	☘	Gaillet glauque : Galium glaucum L., 1753		Vulnérable	2012
		Inule à feuilles de spirée : Inula spiraeifolia L., 1759		Vulnérable	2015
		Pâturin de Baden : Poa badensis Haenke ex Willd., 1797		Vulnérable	2016
		Renoncule à feuilles de graminée / Ranunculus gramineus L., 1753		Vulnérable	2016
		Gnaphale dressé / Bombycilaena erecta (L.) Smoljan., 1955	Régionale	Préoccupation mineure	2015
		Inule des montagnes / Inula montana L., 1753	Régionale	Préoccupation mineure	2016
	☘	Mercure / Arethusana arethusa (Denis & Schiffermüller, 1775)		Vulnérable	2014
		Grand Collier argenté / Boloria euphrosyne (Linnaeus, 1758)		Vulnérable	2014
		Fadet de la Mélisque / Coenonympha glycerion (Borkhausen, 1788)		Vulnérable	2012
FORÊT	☘	Sylvandre helvète / Hipparchia genava (Fruhstorfer, 1908)		Vulnérable	2012
		Zygène du Serpolet / Zygaena purpuralis (Brünnich, 1763)		Vulnérable	2009
CHAMPS	☘	Bacchante / Lopinga achine (Scopoli, 1763)	Nationale	Quasi-menacé	2009
	☘	Grand polycnème / Polycnemum majus A. Braun, 1841		En danger	2019

LEXIQUE

Bocage : Paysage agricole dominé par des prairies entrecoupées de haies et d'arbres isolés
Karst : Relief formé par les eaux qui coulent en souterrain, traversent et creusent les couches géologiques calcaires
Liste rouge : Liste qui définit l'état de santé d'une espèce animale ou végétale et le risque de disparition d'un territoire
Pelouse : Désigne ici un type de végétation herbeuse sur des sols calcaires secs, généralement maintenue grâce au pâturage

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES S'ENGAGE !

La Stratégie Intercommunale d'Engagements pour la Nature (SILENE) a pour objectif la prise en compte de la biodiversité sur le territoire de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges et des 55 communes la composant. Ce travail contribue à l'élaboration des documents de planification et à l'intégration de la biodiversité dans tout projet. Pour toutes questions, ou pour obtenir les données précises de localisation des espèces et des milieux remarquables, vous pouvez nous contacter :

Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges
 Direction de la Biodiversité et du Développement Durable
 3 rue Jean Moulin - BP 40029 - 21701 Nuits-Saint-Georges Cedex
 Tél : 07.77.61.67.69 - 03.80.51.01.70 - jean-christophe.weidmann@ccgevreynuits.com



Document réalisé par la Direction de la Biodiversité et du Développement Durable de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges, avec la participation du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien, de la Société d'Histoire Naturelle d'Autun, du Conservatoire des Espaces Naturels de Bourgogne, de l'Association Pirouette Cachauète, de la Ligue pour la protection des Oiseaux de Côte-d'Or et de Saône-et-Loire et de Bourgogne Nature. conception graphique : David Giraudon - Impression : Comipress

Un ensemble remarquable de pelouses* sèches, faisant partie du réseau Natura 2000, un cours d'eau bordé de quelques prairies bocagères*



© Julien Charles

Entre herbes rases et cailloux

La pelouse* sèche des Charrières fait partie du site Natura 2000 de la Côte dijonnaise. Bénéficiant depuis plus de vingt ans de travaux de restauration et d'entretien par un troupeau d'ovins, elle est connectée à la vaste pelouse* des Damodes de Nuits-Saint-Georges, avec laquelle elle forme un important ensemble de milieux remarquables. Elle abrite des espèces rares sur le territoire : oiseaux, reptiles, plantes, et papillons.

À RETENIR !

- ☞ **Les pelouses sèches et les prairies** un important témoin de l'élevage de petits troupeaux et un très grand nombre d'espèces rares pour la région
- ☞ **Un cours d'eau** avec quelques prairies et boisements, très rares sur le secteur

La commune fait partie du réseau Natura 2000.

Un papillon menacé

Le Fadet de la Mélisque est un papillon que l'on rencontre au début de l'été dans les pelouses* sèches parsemées de buissons. Cette espèce est en forte régression en Bourgogne et en Franche-Comté. La préservation des pelouses* sèches par un pâturage léger est indispensable pour la sauvegarde de cette espèce sur le territoire.



© Andreas Eichler

Un petit accent du sud

La Renoncule à feuilles de graminée est une plante des pelouses sèches très caillouteuses, fréquente dans les montagnes du Sud de la France. Très rare en Bourgogne-Franche-Comté, vous ne pourrez l'observer qu'en Côte d'Or. Sur le territoire, vous pouvez la chercher par exemple dans les pelouses sèches très rocailleuses du plateau de Vosne-Romanée.



© Iwan Van Hoogmoed

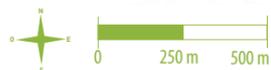
LES SITES REMARQUABLES DE VOSNE-ROMANÉE

La commune de Vosne-Romanée, d'une superficie de 365 hectares, s'étend sur une petite partie de la Côte calcaire (les Charrières, la Montagne) et comprend une partie du vignoble de la Côte de Nuits, intégrant le village.

Plus à l'Est, et au-delà de la voie ferrée, se trouve un ensemble de champs cultivés et de prairies bordant le ruisseau de la Bornue, qui s'écoule dans la Plaine agricole en direction de la rivière de la Vouge.

2 sites remarquables ont été identifiés sur le territoire de Vosne-Romanée. Ils regroupent les secteurs les plus importants de la commune, depuis les pelouses* sèches de la Côte calcaire jusqu'aux prairies des berges du ruisseau de la Bornue. Localisés aux extrémités du territoire communal, excluant le vignoble et les champs, ils rendent compte de la richesse de son patrimoine naturel. Entre ces sites, les bandes herbeuses (haies, bords de routes, de vignes et champs) sont très importantes pour les cycles de vie des espèces.

- Cours d'eau
- Cultures
- Falaises et éboulis
- Forêts
- Friches
- Haies et broussailles
- Pelouses
- Plantations de conifères
- Plantations de peupliers
- Prairies
- Vignes
- Village



SOURCE, PRAIRIES ET BOCAGE DE LA BORNUE Des prairies qui deviennent rares

Contrastant avec le paysage viticole, ce bel ensemble de petites prairies, de bocage et de boisements humides borde le ruisseau de la Bornue. Le pâturage, s'il n'est pas trop intensif, permet le maintien d'une végétation variée. L'Oenanthe aquatique est une plante que vous pouvez observer ici.



© Pierre Julliard



© Thomas Morant

AUX ABORDS DU VILLAGE

Autour des habitations, la mosaïque de milieux formée de friches, de petites prairies pâturées, de haies, de jardins et de vergers assure un rôle de protection des riverains par rapport aux vignes et cultures environnantes, et garantit la préservation de la ressource en eau, notamment le long du ruisseau de la Bornue qui traverse le village. L'Hirondelle de fenêtre est un oiseau que vous pourrez observer dans le village.

UN RESEAU DE MILIEUX NATURELS

Localisée principalement au cœur du vignoble du « pied de Côte », la commune de Vosne-Romanée comprend aussi une partie de la Côte calcaire et de la Plaine agricole. Le vaste karst* des plateaux calcaires constitue une des principales réserves d'eau du territoire, alimentant le ruisseau de la Bornue. Les milieux naturels associés à ce petit réseau hydrographique à travers la Plaine (végétations aquatiques, prairies, friches et boisements humides) sont à préserver ou à restaurer. Le réseau des milieux herbacés avec ou sans ligneux (pelouses*, prairies, jardins, friches et vergers), sillonnant entre la Côte, le vignoble, les habitations et les champs cultivés, est très important pour le déplacement des espèces animales et végétales. Il est primordial de le conserver et de le restaurer (par la replantation de haies et d'arbres isolés) le long des fossés, chemins ou en plein champ. La restauration de prairies bocagères* peut aussi être envisagée.

COMBES DE LA CÔTE DIJONNAISE Des pelouses menacées

Sur le plateau de la Montagne, les pelouses* sont des milieux adaptés à la sécheresse et la pauvreté d'un sol très caillouteux. La présence de fourrés clairsemés assure des refuges pour les reptiles et garantit la présence régulière du Circaète Jean-le-Blanc, grand rapace qui vient chasser serpents et lézards. Ces pelouses* sont également des milieux favorables à de très nombreux papillons. La végétation comporte de nombreuses espèces adaptées comme l'Inule des montagnes (photo).



© Iwan Van Hoogmoed

